

 Université de Bretagne Occidentale	<b>Emploi-type Referens : G5A43</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Corps</b>
<b>BAP G</b> Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention  <b>Famille A</b> Patrimoine immobilier	<b>Électricien-ne en courants fort ou faible</b>	<b>C</b>	<b>ATRF</b>
<b>Voie d'accès</b>	<b>Concours EXTERNE</b>		
<b>Nombre de postes ouverts</b>	1		
<b>Présentation de l'établissement</b>	<p>L'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est un établissement pluridisciplinaire implanté sur cinq sites géographiques. Il accueille près de 22 000 étudiant.e.s avec le concours de 2 400 personnels enseignants et BIATSS.</p> <p>Elle est gestionnaire d'un parc immobilier d'une superficie de plus de 260 000 m<sup>2</sup> répartis sur l'ensemble du territoire breton.</p>		
<b>Localisation du poste</b>	Direction du patrimoine, Brest		
<b>Missions</b>	L'électricien-ne assure l'entretien des installations de courants forts et courants faibles sur l'ensemble du campus.		
<b>Activités exercées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des installations techniques courants forts (<i>HT / BT</i>) ou courants faibles (<i>Téléphonie, Système de Sécurité Incendie - SSI, Gestion Technique Centralisée (GTC, GTB), installation de compteurs d'énergies, contrôle d'accès, anti-intrusion, vidéo-surveillance, barrières, ...</i>)</li> <li>• Assurer les premières interventions, le dépannage et les réparations</li> <li>• Assurer la consignation des installations électriques (<i>cellules haute tension, armoires, TGBT</i>)</li> <li>• Réaliser des travaux neufs</li> <li>• Effectuer des métrés et évaluer les besoins en matériel et produits pour les chantiers</li> </ul>		
<b>Connaissances et compétences requises</b>	<p><b>Connaissances (savoirs) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Électricité</li> <li>• Techniques du domaine (connaissance approfondie)</li> <li>• Réglementation du domaine (connaissance générale)</li> <li>• Techniques d'installation et de maintenance des équipements (connaissance approfondie)</li> <li>• Normes et procédures de sécurité (connaissance générale)</li> </ul> <p><b>Compétences techniques et opérationnelles (savoir-faire) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les techniques d'installation et de maintenance des équipements (application)</li> <li>• Assurer l'entretien courant des outils de l'environnement de travail (application)</li> <li>• Diagnostiquer l'origine d'une panne (application)</li> <li>• Prendre les mesures conservatoires adaptées (application)</li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir planifier et respecter des délais (application)</li> <li>• Travailler en équipe (application)</li> <li>• Structurer son travail (notion)</li> <li>• Maitrise des outils informatiques et collaboratifs (agenda)</li> </ul> <p><b>Aptitudes relationnelles et comportementales (savoir-être) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rigueur / fiabilité</li> <li>• Réactivité</li> <li>• Sens relationnel</li> <li>• Savoir rendre compte</li> </ul>
<b>Environnement de travail – conditions d'exercice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habilitations électriques selon niveau d'intervention</li> <li>• Disponible en fonction de l'activité (incidents de sécurité)</li> <li>• Astreintes techniques</li> <li>• Utilisation d'un véhicule de service nécessitant la possession du permis B pour réaliser des interventions sur l'ensemble du campus.</li> </ul>
<b>Conditions réglementaires pour postuler</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions générales d'accès à la fonction publique (articles L321-1 à L321-3 du code général de la fonction publique).</li> <li>• Être de <b>nationalité française</b> ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'Espace économique européen.</li> <li>• Pas de condition d'âge.</li> <li>• Être titulaire d'un <b>diplôme de niveau 3 (CAP, BEP)</b> &gt; domaine souhaité : électricité / électrotechnique</li> <li>• Les candidats non titulaires d'un diplôme de niveau 3 peuvent demander la <b>reconnaissance d'une qualification professionnelle</b> équivalente.</li> </ul>